UFAP
UNSa Justice
Le bureau départemental du SPIP DE L'ESSONNE

JUSQU'À QUAND LA DIRECTION JOUERA AUX CHAISES MUSICALES ?

Fleury, le 25/11/2026

LES AGENTS NE SONT PAS DES PIONS QUE L'ON DÉPLACE AU GRÉ DES RÉORGANISATIONS !

La situation au SPIP est devenue intenable. Les carences en ressources humaines sont criantes, les équipes sont fragilisées, les agents sont épuisés et la souffrance au travail s'aggrave.

Et quelle est la réponse de la direction ? Maintenir une pression constante sur les agents, camoufler les problèmes et protéger la vitrine du SPIP !

DEUX ANS POUR ÇA ?

Après deux années d'attente, la direction publie enfin une note de service sur les suivis administratifs de certains profils de prévenus. Mais derrière cette note se cache une nouvelle manœuvre : puiser des agents dans les équipes concernées pour alimenter une organisation décidée à l'avance. De surcroît, la direction semble décidée à faire peser sur les syndicats les conséquences d'une note de service sur ce type de suivis. Pour rappel, l'objectif de la demande de l'UFAP UNSa Justice était, il y a déjà plus d'un an, de soulager les agents, et non pas de les accabler.

Une fois de plus, les équipes, déjà en difficulté, devront absorber les conséquences des choix de la direction.

On déshabille Pierre pour habiller Paul, et on appelle ça une réorganisation !

LA CHARGE DE TRAVAIL NE DISPARAÎT PAS DANS UNE ARMOIRE !

La direction voudrait faire croire que les agents ont moins de dossiers à traiter en mettant certains suivis administratifs… dans une armoire ! Ranger des dossiers ne supprime pas le travail : les situations existent toujours, les suivis restent à assurer et les responsabilités demeurent.

Monsieur le chef d'antenne, vous n'avez pas libéré « sept équivalents temps plein » : vous avez invisibilisé la charge de travail dans des armoires !

UN DIALOGUE SOCIAL DE FAÇADE

Les agents alertent, expliquent, argumentent et proposent. Mais à quoi bon organiser des échanges si la décision est déjà prise ? Recueillir les observations tout en poursuivant une orientation arrêtée dès le départ, ce n'est pas de la concertation : c'est une mise en scène. À cela s'ajoutent des coups de pression réguliers qui accentuent le malaise et la défiance : convoquer les agents à des réunions intempestives pour donner l'illusion d'un dialogue, les culpabiliser de prendre un jour de télétravail qui pour rappel est une modalité de travail qui permet aux agents de rédiger les nombreux écrits exigés pour les prises charges des personnes suivies.

ET LES AGENTS DANS TOUT ÇA ?

Des collègues pleurent, d'autres tombent malades. Des collègues viennent travailler avec l'angoisse au ventre et d'autres sont épuisés psychologiquement. Les risques psychosociaux sont une réalité alarmante. Combien de collègues faudra-t-il voir craquer avant que la direction accepte de regarder la situation telle qu'elle est ?

Est-ce qu'il faut attendre une agression sur un personnel du SPIP face à un détenu « armoire » qui a eu un CPIP, n'en aura plus, puis en aura de nouveau un ? Et oui ! Les détenus sont toujours bien présents sur les coursives en détention !

L'UFAP UNSa Justice REFUSE DE JOUER À CE JEU !

Les personnels du SPIP ne sont pas des pions ni des variables d'ajustement. Nous refusons que les carences RH soient compensées par une pression toujours plus forte sur les agents, que leur charge de travail soit masquée par des artifices administratifs et que le dialogue social soit réduit à une consultation de façade ou à de la culpabilisation.

Les agents s'investissent sur leurs équipes et ne doivent pas être déplacés, replacés, puis remplacés telles des marchandises sur un étalage.

Pourquoi la direction a-t-elle un intérêt à géométrie variable pour le travail des agents selon leur équipe d'appartenance ?

Cerise sur le gâteau : la décision sera prise par tirage au sort, afin que la direction laisse le hasard décider à sa place !

Puisse le sort vous être favorable…

Monsieur le chef d'antenne, Madame la DFSPIP, assumez vos décisions jusqu'au bout !

LES EXIGENCES DE L'UFAP UNSa Justice SONT CLAIRES :

- **Des recrutements et des moyens humains** à la hauteur des besoins réels.

- **Une évaluation transparente de la charge de travail**, incluant toutes les équipes.

- **L'arrêt des prélèvements d'agents** dans des équipes déjà fragilisées.

- **Une véritable concertation** : les propositions des personnels doivent être prises en compte.

- **Des mesures immédiates de prévention** des risques psychosociaux et de protection de la santé.

À FORCE DE JOUER AUX CHAISES MUSICALES, LA DIRECTION RISQUE SURTOUT DE FAIRE TOMBER TOUT LE MONDE !

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL NE SONT PAS NÉGOCIABLES, NOTRE SANTÉ NON PLUS !

Le bureau départemental du SPIP de l'Essonne